REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Département de la Loire - 6e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967



Candidat de la Ve République

Paul RIVIÈRE

Député sortant - Maire de Montagny

Licencié ès lettres - Diplômé d'Etudes Supérieures
Commandeur de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération

Suppléant :

Jean-François DELEURENCE

Exploitant Agricole
Président du Syndicat Agricole de Poncins

Electrices, Electeurs,

La première fois que je me suis présenté à vous, lors des Elections Législatives de novembre 1962, je vous écrivais que ma seule ambition était de voir confirmer par vos suffrages le vote que vous veniez d'émettre au référendum du 28 octobre 1962, en élisant le Président de la République au suffrage universel.

Vous aviez été logiques avec vous-mêmes et vous m'aviez suivi alors, en me désignant pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Pendant plus de quatre ans, je me suis efforcé de remplir le mandat que vous m'aviez confié, en suivant constamment la ligne de conduite qui est la raison d'être de la Ve République, savoir :

— **la défense de nos institutions actuelles,**
— **la fidélité au Chef de l'Etat, le Général de Gaulle.**

Si une maladie contractée en Indochine m'a contraint à ralentir mon activité en 1963 et a entraîné, à l'époque, quelques insuffisances dont je suis conscient, maintenant je suis à nouveau pleinement en mesure d'assumer les responsabilités dont vous m'avez chargé.

Aujourd'hui la même alternative se présente à vous. Le 5 mars prochain :

— ou bien vous confirmerez la décision que vous avez prise en décembre 1965 en portant le Général de Gaulle à la présidence de la République,

— ou bien vous élirez l'un des quatre candidats des oppositions qui se présentent contre moi et qui se sont unis momentanément dans un seul but : changer le régime actuel.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de souligner les seuls points sur lesquels mes adversaires sont d'accord :

— l'élimination du Président de la République qu'ils trouvent « trop vieux »,
— l'abolition des institutions qui nous régissent actuellement et qui les gênent.

Forts des expériences néfastes du passé, vous saurez, j'en suis persuadé, barrer la route à ceux qui veulent empêcher la République de poursuivre son chemin vers l'avenir.

L'œuvre entreprise depuis 1958 et poursuivie sans relâche pendant toute cette dernière législature a eu pour objectif :

— défendre la **paix** partout où elle risque d'être compromise,
— maintenir l'**indépendance** de la France vis-à-vis de nos voisins de l'Est et de l'Ouest,
— promouvoir une politique intérieure de **développement économique** et de **progrès social** pour l'amélioration du niveau de vie de chaque Français,
— sauvegarder la **stabilité** et la **continuité** du Pouvoir Exécutif qui ont valu à notre pays :
  — à l'extérieur, de retrouver sa place dans le monde,
  — à l'intérieur, d'assainir notre monnaie maintenant devenue l'une des plus fortes et des plus recherchées à l'étranger.
— assurer une politique de **coopération** entre toutes les nations du monde.

Vivant au milieu de vous, je sais que tout n'est pas parfait ; mais qui pourrait prétendre à la perfection dans ce bas-monde ?

Etant un homme comme les autres, parmi les autres, je connais les problèmes qui vous tiennent le plus à cœur :

— pour les **ouvriers,** c'est une répartition plus équitable du produit du revenu national,

— pour les **commerçants** et les **artisans** de nos villes et de nos villages, qui connaissent actuellement de sérieuses difficultés en raison des charges qui pèsent sur eux, c'est un allègement fiscal indispensable,

— pour les **paysans,** c'est la parité de revenus avec le citadin,

— pour les **jeunes gens et jeunes filles,** c'est l'assurance d'un avenir heureux, garanti par une formation valable en accord avec leurs goûts et leurs dons respectifs,

— pour les **jeunes ménages,** c'est un habitat confortable et assez spacieux pour loger leur famille,

— pour les **personnes âgées,** c'est une aide suffisante en rapport avec les sacrifices consentis.

Conscient de vos besoins légitimes, le Député est le représentant de toutes les classes sociales de sa Circonscription, mais il n'a pas le droit d'en favoriser l'une aux dépens de l'autre.

Pour prendre un exemple, je suis un ancien combattant, ni plus ni moins que beaucoup d'entre vous, et je suis à ce titre particulièrement attaché aux droits de mes camarades ; pourtant, j'ai dû prendre à certaines occasions une position très ferme contre telle ou telle organisation dont les désirs — fussent-ils légitimes — auraient grevé lourdement le budget de la nation.

Quant aux problèmes particuliers de notre Circonscription : les adductions d'eau, l'assainissement, les routes et chemins, les ramassages scolaires, les bâtiments publics, etc., toutes initiatives seront prises pour qu'ils soient étudiés — s'ils ne le sont déjà — et résolus avec le concours de tous.

Si l'on veut enrayer l'exode rural, dans nos campagnes, il faut soutenir celles de nos industries qui sont viables, par une aide appropriée, et permettre aux autres de se convertir de telle façon qu'elles puissent utiliser la main-d'œuvre disponible dans nos communes.

Si vous me renouvelez votre confiance, je poursuivrai mon action auprès des pouvoirs publics. Vous pourrez, comme par le passé, me rencontrer, soit dans ma maison de Montagny, soit à mes permanences dans chaque chef-lieu de canton.

Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà. Pourtant, et cela surtout pour les nouveaux électeurs inscrits, je ne saurai mieux faire que de vous rappeler les termes dans lesquels je m'étais présenté à vous en novembre 1962 :

— Je suis né le 22 novembre 1912, à Montagny.

— Après mes études à l'Institution Saint-Gildas de Charlieu, puis à la Faculté des Lettres de Lyon, j'ai voulu d'abord servir la France dans ce qu'elle a de meilleur, sa jeunesse, et j'ai enseigné moi-même pendant dix années à l'Externat Saint-Joseph, puis au Lycée Ampère de Lyon.

— Mobilisé en 1939, j'ai été blessé et cité en juin 1940 à la tête d'une brigade des Cadets de Saumur.

— Désirant continuer la guerre après l'armistice de 1940, je me suis engagé dans les Forces Françaises Libres et j'ai rejoint l'Angleterre d'où j'ai été parachuté en France deux fois, en juillet 1943 et en juin 1944 ; j'ai participé ainsi à la Résistance et à la Libération, plus spécialement chargé des parachutages et atterrissages pour la Zone Sud.

— Resté dans l'armée après la victoire, j'ai servi successivement en Indochine, en Allemagne, en Algérie, au Japon, puis encore en Algérie jusqu'à l'Indépendance.

— N'ayant pas encore l'âge de la retraite, je suis pour le moment en situation « hors-cadre », à la disposition de l'Assemblée Nationale au sein de laquelle je siège comme député de la 6e Circonscription de la Loire depuis 1962.

J'ai choisi comme suppléant **M. Jean-François DELEURENCE, Président du Syndicat Agricole de Poncins,** un homme de moins de 40 ans, qui a toute la confiance des agriculteurs de son secteur, qui connaît bien les soucis des gens de sa profession, un père de famille de cinq enfants qui a accepté volontiers de solliciter en même temps que moi vos suffrages.

J'ai la conviction la plus intime que vous refuserez de vous précipiter dans l'inconnu et que, fidèles aux institutions de la Ve République et à celui qui en est le plus sûr garant, **le Général de Gaulle,** vous ferez confiance à votre député sortant,

VOUS VOTEREZ POUR

Paul RIVIÈRE

ET SON SUPPLEANT

Jean-François DELEURENCE

Imp. Chirat - St-Just-la-Pendue